



LE
NOUVEAU
STUDIO
THÉÂTRE

APPEL À CANDIDATURE
Nouveau Studio Théâtre
JANVIER 2025 - DÉCEMBRE 2027

La Ville de Nantes lance un nouvel appel à candidature pour choisir les prochaines équipes artistiques habitantes du Nouveau Studio théâtre, équipement culturel de la Ville de Nantes, de janvier 2025 à décembre 2027.

« Nantes, Cité des artistes, ouverte sur le monde » est une des ambitions qui structure la politique culturelle de la Ville. Elle se traduit notamment par la volonté d’accompagner et développer les parcours professionnels des artistes et leur ancrage sur le territoire, et de favoriser les dynamiques de coopérations.

Le Nouveau Studio Théâtre, équipement municipal mis au service de plusieurs équipes artistiques pour une durée de trois ans, est un outil qui place **l'artiste au cœur** des préoccupations, dans une dimension collective. C’est **un lieu de recherche et de création**, qui donne du temps aux artistes, qui leur permet d’inventer de nouveaux formats de production et de diffusion. C’est aussi un lieu de vie, ouvert au quartier et aux Nantais, dynamique et innovant dans la relation qui est proposée avec les publics, souple dans les formats présentés. Les initiatives impulsées par les artistes dans ce lieu, l’addition de leurs énergies et de leurs réseaux, lui confèrent une identité forte qui doit continuer de rayonner au niveau local et national.

Le Nouveau Studio Théâtre est situé dans le quartier Hauts-Pavés Saint Félix, il dispose de plusieurs espaces : un espace scénique de répétition et de diffusion d’une capacité d’accueil de 104 places, un espace de répétition appelé le blackhall, un espace bar, plusieurs bureaux et des espaces extérieurs avec une cour.

Les “habitantes” du Nouveau Studio Théâtre sont des compagnies du spectacle vivant - hors musique, accueillies et hébergées dans le lieu pour une durée de 3 ans. Elles y développent leur recherche et leurs expérimentations. En lien avec l’association Nouveau Studio Théâtre et la Ville de Nantes, elles y construisent et animent un projet partagé et collectif.

Les trois équipes artistiques accueillies depuis 2022 (Julien Andujar et Audrey Bodiguel - VLAM Productions / Guillaume Bariou - Biche prod / Marie-Laure Crochant, Tommy Poisson et Stéphane Fromentin - La Réciproque), ont développé le lieu en se mobilisant autour d’une forte dynamique de recherche, d’essais, d’expérimentations, d’échanges, de partages, d’ouverture, de respect et d’innovation. Elles arrivent au terme de leur occupation au 31 décembre 2024.

Le fonctionnement du Nouveau Studio Théâtre

L’association Nouveau Studio Théâtre, créée en juillet 2019, assure la coordination des activités du lieu en lien avec les compagnies habitantes. Détentrice des Licences 1 et 3 - Entrepreneur de spectacle, elle est ainsi chargée de la gestion du lieu, de l’accueil des artistes et du public, en lien avec les compagnies habitantes et l’équipe technique de la Ville de Nantes.

L’association organise la mise en œuvre du dispositif résidence-diffusion pour lequel elle reçoit une subvention fléchée de la Ville (administration, accueil des artistes, accueil du public, gestion de la billetterie et du bar) et la gestion des ouvertures publiques initiées par les compagnies habitantes (billetterie et bar). Elle développe des activités complémentaires pour ouvrir le lieu au quartier et aux Nantais grâce à l’implication de ses bénévoles (Atelier jardinage, vide grenier, fête avec de la musique ...).

La coordinatrice du Nouveau Studio Théâtre, salariée de l’association, a pour missions clef :

- l’administration et la vie de l’association Nouveau Studio Théâtre
- la coordination du lieu (gestion du planning, organisation des réunions, des ouvertures publiques)
- la communication globale du lieu (charte graphique – communication print et web)

- la médiation, les relations publiques et les partenariats portés par le Nouveau Studio Théâtre

Cahier des charges pour les compagnies habitantes

Chaque compagnie habitante a pour mission de :

- contribuer à la définition et à l'écriture collective du projet artistique de lieu en créant un collectif de travail entre les compagnies habitantes ;
- participer activement au fonctionnement et aux orientations pour construire l'activité du lieu à travers un comité formé par les compagnies habitantes, l'association Nouveau studio théâtre et la Ville de Nantes ;
- organiser un minimum de 25 ouvertures publiques par an toute compagnies confondues ;
- proposer une ou plusieurs cartes blanches par an, permettant d'inviter des artistes extérieurs.e.s dont elle apprécie le travail et avec lequel.le.s elle a envie de collaborer (artistes locaux, nationaux, internationaux) ;
- imaginer un ou plusieurs événements collectifs et récurrents avec une programmation partagée et une invitation à d'autres artistes ;
- participer aux choix des 3 compagnies à sélectionner tous les ans pour le dispositif résidence-diffusion en lien avec l'association Nouveau Studio Théâtre et la Ville de Nantes ;
- initier des partenariats avec les structures du paysage culturel nantais, les acteurs du territoire et/ou des structures hors territoire afin d'ouvrir le lieu et de dynamiser son réseau.
- mettre en place des temps d'échanges, de débats et rencontres : temps de rencontres professionnelles, conférences, débats, partage de compétences ..., un lieu ressource.

Conditions «d'habitation» : le soutien de la Ville de Nantes

- une convention d'occupation de 3 ans avec un financement attribué par la Ville par compagnie comme suit :
10 000€ / an pour le fonctionnement de la compagnie dans le lieu
9 000€ / an pour l'organisation d'une ou plusieurs cartes blanches
- une mise à disposition d'un bureau et d'un local de stockage - internet
- un travail en collaboration avec l'équipe dédiée au fonctionnement du lieu :
 - un poste d'agent d'accueil de la Ville de Nantes
 - un régisseur général intermittent salarié de la Ville, présent en fonction des besoins techniques
 - la coordinatrice du Nouveau Studio Théâtre, salariée de l'association avec le soutien de la Ville

Les candidatures seront analysées au regard des critères suivants :

- **compagnie nantaise**, détentrice de la Licence 2 - Entrepreneur de spectacle, ayant son siège social à Nantes, **structurée, reconnue et confortée** dans la qualité de ses propositions artistiques
- aspiration à **partager un même lieu**, et capacité à **se mobiliser autour d'une dynamique collective**
- appétence pour **expérimenter et avancer en dehors des schémas classiques de production**
- ouverture à d'autres pratiques, à la transdisciplinarité, à la recherche et à l'innovation
- **réelle appétence à inviter d'autres artistes**, voire **esprit «compagnon»**
- souci des publics et intérêt à **développer une entrée médiation, transmission**
- capacité à mobiliser un réseau significatif a minima au niveau régional

Comment candidater ?

Pour candidater, **une note d'intention de 2 pages maximum ainsi qu'un Curriculum Vitae** (productions / créations / partenaires & collaborateurs / références / inspirations / réseaux ...) vous est demandée afin de connaître vos **motivations, intentions et perspectives de développement, envisagées** en tant que future compagnie habitante du Nouveau Studio Théâtre : **pourquoi et comment habiter un lieu collectif ?**

Candidatures à adresser par e.mail aux adresses suivantes :

marie.chapelain@mairie-nantes.fr

nouveaustudiotheatre@gmail.com

Contacts / Informations :

Marie Chapelain – responsable de la Mission Fabriques & Laboratoires artistiques à la Ville de Nantes (DAPRA) - 02 40 99 68 08

Clémence Llodra - coordinatrice du Nouveau Studio Théâtre – Association Nouveau Studio Théâtre - 02 51 86 13 06

Le calendrier

Envoi des candidatures entre le 15 avril 2024 et le 26 mai 2024 à minuit.

Le choix des prochaines compagnies habitantes sera communiqué **le 24 juin 2024.**